



## **Conseil d'établissement**

École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal du le mercredi 23 septembre 2020 – Rencontre en présentiel

### **Étaient présents**

#### **Membres parents**

Johanne Blais (Prés.)  
Claudine Bissonnette  
Johanne Fecteau-Bouchard  
Anik Des Marais  
Roger Koukiekolo (Subs.)  
Sébastien W. Hénault (CP - Subs.)

#### **Membres du personnel de l'école**

Elodie Bleyaert (Secr.)  
Annik Aubé (Subs.)  
Josée Hivon (Pers. professionnel)  
Karine Lévesque  
Denise Simard-Lapointe  
Éric Labonté (Pers. de soutien)

#### **Membre représentant des élèves**

Paul-Marie Carbonneau  
Emmanuel Gagnon

#### **Membres de la communauté**

Vacant pour l'instant

#### **Direction**

Serge Guitard (Dir.)

### **Étaient absents**

David Aubut (Ens.)  
Marie-Pierre Dionne (Parent - CP)

#### **1. Présences et vérification du quorum (18 h 02)**

Madame Blais ouvre la séance à 18h02, souhaite à tous la bienvenue et demande à chacun de se présenter. Madame Blais informe les membres du conseil que les prochaines réunions se tiendront en mode virtuel et elle informe l'ensemble des membres du conseil d'établissement que deux sièges pour les membres de la communauté sont vacants.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Simard-Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour; Madame Bissonnette appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-01

Adoptée à l'unanimité

### 3. Élection de trois postes au CÉ

Président d'élection : Monsieur Serge Guitard - Élu par acclamation

Madame Johanne Blais propose le directeur comme président d'élection.

3.1 Présidence : Madame Johanne Blais – Élu(e) par acclamation

Proposé(e) par Madame Fecteau Bouchard et appuyé(e) par Madame Denise Simard.

3.2. Secrétaire : Madame Élodie Bleyaert – Élu(e) par acclamation

Proposé(e) par Madame Annik Aubé et appuyé(e) par Madame Johanne Blais

3.3. Vice-présidence : Madame Anik Des Marais – Élu(e) par acclamation

Proposé(e) par Madame Bissonnette et appuyé(e) Monsieur W. Hénault .

### 4. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2020

Madame Fecteau-Bouchard dit qu'elle était absente lors de la dernière réunion du CÉ et demande de retirer son nom du procès-verbal dans les personnes présentes. Monsieur Koukiekolo a une question au sujet du dernier procès-verbal Madame Blais explique qu'il fallait être présent à cette réunion pour modifier le procès-verbal.

Madame Annik Aubé en propose l'adoption; Madame Hivon appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-02

Adoptée à l'unanimité

### 5. Suivis au procès-verbal du 25 mai 2020

5.1 *Budget de fonctionnement - Formation* : L'adoption CÉ ÉSGR-1920-54 ne s'est pas concrétisé. Le montant voté pour la Rencontre nationale annuelle qui aura lieu le 26 septembre 2020, n'a pas passé dans l'année budgétaire scolaire 2019-2020. La dépense ne peut être reportée dans la nouvelle année financière scolaire sans être votée à nouveau. Ceci dit, la FCPQ indique qu'étant donné les restrictions sanitaires en ce moment concernant les rassemblements d'un maximum de 25 personnes, la rencontre se vaudra virtuelle et gratuite pour tous.

5.2 *Assemblée générale annuelle de l'ÉSGR* : 50 personnes ont été présentes. Tout s'est bien déroulé et ce dans le respect des restrictions sanitaires en place. Nous avons deux postes à combler et 3 candidatures. Des élections ont donc eu lieu. Madame Claudine Bissonnette et monsieur Sébastien W. Hénault ont été élus. Également, nous avons 2 substituts-parents soit, dans l'ordre : monsieur Roger Koukiekolo et monsieur Claude Dubois.

### 6. Interventions

5.1 Intervention du public

Aucune intervention

5.2 Interventions des membres de la communauté

Nous recherchons des membres impliqués dans la communauté qui seraient en mesure de donner une plus-value au sein du conseil d'établissement. Il est très important que cette personne soit présente et impliquée. Monsieur Paul-Marie Carbonneau demande des précisions au sujet du rôle du membre impliqué dans la communauté. Madame Blais explique

que le rôle de cette personne est de faire profiter aux membres du CÉ leur expertise et d'avoir une vision externe lors de prises de décisions. Ceci dit, ils n'ont pas le droit de vote. La Présidente mentionne qu'il y a deux personnes intéressées en ce moment soit monsieur Gilles Chagnon conseiller municipal et madame Virginie Sauvagnat intervenante à l'Autre Chez-Soi.

## 7. Propositions

### 7.1 Calendrier des rencontres CÉ ÉSGR 2020-2021

Questionnement de la part d'un parent au sujet des réunions virtuelles et de leur fonctionnement. Étant donné les conditions sanitaires à respecter en cas de changement d'alerte due à la pandémie, le CSSPO demande que les prochaines réunions soient virtuelles. La Direction enverra une demande de réunion sur TEAMS au moment opportun.

Madame Annik Aubé amène la discussion sur l'heure de début des réunions pour qu'elles passent de 18h00 à 18h30 tel que proposé.

Madame Fecteau-Bouchard propose l'adoption du calendrier des rencontres du CÉ ÉSGR 2020-2021; Madame Josée Hivon appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-03

Pour : 13 Contre : 0 Abs : 1

Adopté à la majorité

### 7.2 Règles de régie interne 2020-2021

Changements proposés :

- Para 2 : Clarification des rôles et, l'ajout du rôle de la Vice-Présidence en conformité avec la nouvelle gouvernance scolaire;
- Para 7 : délais d'avis de convocation 2 jours au lieu de 4 en lien avec l'Art. 67 de la LIP. Demande des membre étudiants : que les documents soient remis plus tôt que deux jours, car ils n'ont pas le temps de prendre le pouls du conseil des élèves. Il est mentionné que les efforts seront mis pour envoyer les convocations plus tôt soit 3 ou 4 jours avant les réunions et tous les documents seront électroniques;
- Para 8 : Toutes questions doivent être soumises au moins 5 jours avant les réunions pour être incluses dans l'ordre du jour. Au point d'intervention du public à l'ordre du jour, le droit de parole, est de 2 minutes par personne pour un total maximum 10 minutes;
- Para 11 : enlever la première phrase du point 11 : « *Toute proposition inscrite à l'ordre du jour du CÉ pour décision doit avoir été préalablement proposée à la réflexion commune des membres pour une période raisonnable.* »; et
- Para 15 : Les procès-verbaux devront être publiés 30 jours après leurs adoptions, et
- Para 18 : Procédures par vote électronique l'ajout de la méthode d'un formulaire électronique comme par exemple par MS FORMS.

Il est proposé que les changements des règles de régie interne du conseil d'établissement soient adoptés avec les changements ci-haut mentionnés.

Proposé par Madame Annik Aubé, appuyé par : Monsieur Paul-Marie Carbonneau

CÉ ÉSGR-2021-04

Adopté à l'unanimité

### **7.3 Budget de fonctionnement du CÉ ÉSGR**

Le budget est de 750\$ pour l'année et ne peut être reporté à l'année suivante : Les dépenses pourraient être pour le développement professionnel et un souper d'affaires.

Il est proposé de laisser le budget ouvert considérant la situation pandémique actuelle. De ce fait, adopter les dépenses au fur et à mesure.

Madame Denise Simard en propose l'adoption; Monsieur Emmanuel Gagnon appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-05

Adopté à l'unanimité

### **7.4 Activités à l'extérieur du terrain de l'école**

Monsieur Serge Guitard rappelle aux membres du CÉ les conditions d'approbation des sorties à l'extérieur du terrain de l'école tel que : les frais demandés aux parents, les sorties à l'extérieur de l'école et si l'activité déroge à l'horaire de l'école.

Il est proposé que toutes les sorties à une distance de marche de l'école soient approuvées pour l'année.

Madame Elodie Bleyaert en propose l'adoption; Madame Denise Simard appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-06

Approuvé à l'unanimité

### **7.5 Activités et sorties éducatives**

Il est proposé d'adopter les six activités de plein air du calendrier des activités envoyé le 22 septembre 2020.

Monsieur Emmanuel Gagnon en propose l'adoption; Madame Johanne Fecteau-Bouchard appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-07

Approuvé à l'unanimité

### **7.6 Formation Web : FCPQ Réunion annuelle 26 septembre 2020**

La Présidente informe les membres du CÉ que le 26 septembre prochain, c'est la Rencontre nationale annuelle des parents et elle sera gratuite en web diffusion donc aucune approbation est nécessaire.

## **8. Consultations**

Aucune.

## **9. Informations**

### **9.1 Correspondances**

Aucun courrier reçu.

## 9.2 Loi sur l’instruction publique (LIP) 1<sup>er</sup> juin 2020

Madame Johanne Blais informe les membres du CÉ qu’il y a eu des modifications dans la LIP (Loi sur l’instruction publique) pour voir les détails, il y a l’hyperlien qui a été envoyé avec la documentation. Les articles 42 à 96.5 sont ceux qui nous concernent.

## 9.3 Formation obligatoire – Membres du CÉ

La Présidente informe les membres du CÉ que chaque année tous les membres actuels et les nouveaux membres doivent suivre la formation, car il y a une nouvelle gouvernance scolaire. Le CSSPO n’a pas encore publié les dates de ces formations.

## 9.4 Reprise des activités

Même si nous sommes dans la vague orange au moment présent, il n’y a pas d’éclosion dans les écoles. Le parascolaire peut donc reprendre ses activités le 14 septembre 2020. Deux autres bulles sont permises : ex. : ortho et sport. Il faut maintenir un registre. Les camps d’entraînement RSEQ vont commencer la semaine prochaine soit le 28 septembre 2020. Les représentants des élèves demandent une campagne de sensibilisation pour les athlètes en parascolaire. La Direction en prend note et regardera les façons de sensibiliser davantage ces derniers.

# 10. Mots :

## 10.1 Mot de la Présidence

Madame Johanne Blais félicite les élèves et le personnel enseignant et remercie l’ensemble des membres du CÉ pour son deuxième mandat.

Madame Johanne Fecteau-Bouchard soulève le point qu’il n’y a pas de lien pour poser des questions du public sur le site internet. La Présidente mentionne que l’adresse courriel du CÉ ÉSGR apparaîtra ([ce044@cspo.qc.ca](mailto:ce044@cspo.qc.ca)) sur le site web de l’ÉSGR sous les onglets « Parents / Conseil d’établissement / Contact ».

## 10.2 Mot de la Direction

Monsieur Serge Guitard félicite Mme Blais pour tout son travail. Il mentionne que l’école va développer l’offre de services dès le 19 octobre afin d’offrir des services. C’est un défi pour nous à ESGR mais tout se passe bien. Il mentionne que le système de cloche double fonctionne bien, mais que certains parents vivent des inquiétudes au sujet de la distance de deux mètres qui n’est pas respectée à l’extérieur de l’école. Monsieur Guitard demande aux élèves de faire attention et demande aux parents de collaborer en spécifiant à leur enfant de garder leur masque et de garder une distanciation avec les autres élèves, il fera un *Info-parents* pour en informer les parents.

## 10.3 Comité-école

Point d’information au sujet du Pavillon Tournesol.

## 10.4 Membres du personnel

Monsieur Éric Labonté dit qu'il est content et que c'est exceptionnel de voir la discipline des élèves quant au respect du port du masque. Cependant, il y a beaucoup de débordements à l'extérieur.

**\* Proposé par Madame Johanne Blais d'ajouter 15 minutes à la rencontre du CÉ, appuyé par Madame Johanne Fecteau-Bouchard**

CÉ ÉSGR-2021-08

Adopté à l'unanimité

Madame Annik Aubé trouve ça lourd de désinfecter tout ce qu'elle touche dans la classe avant et après. Elle dit enlever son masque pour enseigner car le non-verbal n'est pas là avec le masque. Elle n'aime pas les deux cloches. Les élèves ne travaillent plus après la première cloche. Beaucoup de travail à faire pour envoyer du travail à faire aux élèves par courriel 4-5 par jour.

Elodie Bleyaert mentionne que le nettoyage dans les classes, les bureaux, les dessous de bureaux, le plancher, etc. La lourdeur de la tâche lorsqu'il y a des absents.

Karine Lévesque indique la lourdeur de la tâche est très considérable. Nettoyage, buvettes condamnées, pas de bouteille d'eau. Lavage deux trois brassées par jour (guenilles et dossards) temps qui ne rentre pas dans la tâche éducative, c'est donc une surcharge de travail. Elle dit que les enseignants sont épuisés. Elle s'inquiète du retour du parascolaire... Il faut sensibiliser les élèves lors des activités sportives de groupe. Les élèves ont besoin de rappel pour comprendre les dangers.

Denise Simard Elle est heureuse d'enseigner. Elle mentionne que chaque élève a son propre instrument de musique et que tous les instruments sont désinfectés avant et après ainsi que les chaises, mais elle sent la lourdeur de la tâche. Elle félicite la direction pour la mise en œuvre de toute cette logistique et d'avoir à cœur la sécurité de nos élèves. Elle dit que ça marche et qu'on va y arriver.

Josée Hivon parle de la collaboration des élèves et des capsules de bienveillance faites par la TES. Elle trouve que c'est un bon coup.

#### 10.5 Représentants des élèves

Emmanuel Gagnon il est reconnaissant de tout ce que le personnel fait pour eux. Il dit que c'est le chaos dehors et qu'il y a des élèves partout. Il est inquiet. Il y a des déchets dehors et ce n'est pas facile de tout ramasser. Il n'y a pas de recyclage dehors. Ils aimeraient en avoir. Ils aimeraient être au courant de toutes les offres de bénévoles disponibles dans l'école.

Paul-Marie Carbonneau il pense que la sensibilisation est importante, Il aime recevoir l'information par Monsieur Serge Guitard, les tuteurs ou les enseignants. Donc il croit que si cela est fait par les entraîneurs ce sera une bonne manière de diminuer les risques de propagation.

#### 10.6 Représentante au comité de parents du CSSPO

La Présidente mentionne que Madame Dionne s'excuse auprès du CÉ de ne pas être présente. Il y a eu des élections pour savoir qui siègera le Conseil d'administration (CA) du CSSPO. Il y a 1 membres parents par district soit un total de 5 membres-parents élus pour les

5 districts. Pour notre district secteur Ouest, c'est Madame Suzanne Trachsel de l'École internationale du Village qui nous représente. Nous avons nos cinq parents ! Madame Dionne mentionne que nous sommes entre bonnes mains.

10.7 Représentant au comité EHDAA

Aucun.

11. Varia

Aucun point

12. Levée de l'assemblée (20h45)

Madame Denise Simard propose la levée de l'assemblée; Monsieur Bissonnette appuie la proposition.

Levée de l'assemblée à 20 h 45

CÉ ÉSGR-2021-09

Adopté à l'unanimité

13. Prochaine rencontre : Mercredi le 21 octobre 2020 à 18h30 sur TEAMS



**Johanne Blais**  
Présidente



**Serge Guitard**  
Directeur

Résolution : CE ÉSGR-2021-11 (21 octobre 2020)

Adoptée à l'unanimité

